

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06 octobre 2022

STOCKAGE DES RECOLTES : LES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE, FRUITS ET LEGUMES AU PIED DU MUR ENERGETIQUE !

Les filières pommes de terre, fruits et légumes sont au pied du mur énergétique face à l'explosion du coût de stockage de leurs récoltes, lié aux prix de contrats électriques « stratosphériques » proposés actuellement.

Le stockage des récoltes en chambres froides est très majoritairement dépendant de l'énergie électrique (ventilation, groupe froid), élément central du modèle économique de nombreux producteurs de pommes de terre (consommation et plants) ainsi que de fruits et légumes (carottes, pommes, poires, kiwi...). Il permet d'approvisionner le marché tout au long de l'année dans des conditions de conservation optimales (0° à 8°), palliant parfois même des retraits de substances actives utilisées jusqu'à présent pour la conservation (cas de l'interdiction du CIPC en pommes de terre en 2020).

Selon les différentes études réalisées par l'UNPT, la FN3PT, la FNP fruits, et Légumes de France, entre la moitié et les trois quarts des producteurs (en fonction des filières) sont ou seront en renégociation de leurs contrats électriques 2023 sur des puissances supérieures à 36 kVA (ou 33 kW), puissances actuellement inéligibles au bouclier énergétique (TRV TPE) mis en place par le Gouvernement.

En passant en moyenne de 50-60 €/MWh à 550-600 €/MWh, les surcoûts sur les produits stockés engendrés par cette explosion du prix ne sont à ce jour, ni couverts par les prix de contrat, ni par les prix du marché. Les surcoûts se chiffrent à plusieurs dizaines de milliers d'euros par exploitation !

Dans un contexte inflationniste global pour l'agriculture, les producteurs s'interrogent sur leurs capacités réelles à assumer financièrement les surcoûts vertigineux du stockage au froid (pendant parfois près 10 mois) ou bien sur l'opportunité de déstocker, avant l'échéance de leurs contrats électriques actuels, tout ou partie de leurs récoltes.

Face au risque de voir des équilibres économiques être profondément ébranlés, l'UNPT, la FN3PT, la FNP Fruits et Légumes de France réitèrent collectivement et avec la plus grande fermeté leur demande au Gouvernement, restée à ce jour sans réponse : **ouvrir à toutes les exploitations agricoles le bénéfice du bouclier tarifaire (TRV) pour les puissances raccordées supérieures à 36 kVA.**

Sans décision politique en rupture avec la réglementation actuelle, et ce malgré tous les efforts de sobriété mis en place par les producteurs pour raisonner leur consommation d'énergie ces dernières années, il est maintenant certain de voir sombrer une grande partie de la production de pommes de terre, de fruits et de légumes dans les prochains mois.

Alors même que le Gouvernement vient d'annoncer son « plan de souveraineté pour la filière fruits et légumes », il serait inconcevable de ne pas agir avec responsabilité et pragmatisme vis-à-vis de dizaines de milliers de producteurs impactés par cette crise sur le territoire national.

Quelques chiffres clés pour mieux comprendre l'impact économique pour chaque filière

Pommes de terre de consommation : L'augmentation moyenne du prix de l'électricité en 2023 pour les bâtiments de stockage raccordés à des puissances de plus de 36KVa sont de +500%. Toutes exploitations et type de stockage confondus, c'est en moyenne un coût de stockage à la tonne (en groupe froid) qui passerait ainsi de 8€ tonne à 28€ tonne, avec des relevés parfois affichés sur certains contrats proposés de 8€ à 70€/t. En moyenne, les stockages de pommes de terre ont une capacité de 2000 tonnes.

Plants de pommes de terre : Ramené à l'hectare de production de plants, le coût moyen de l'électricité passe de 1102,68 €/ha en 2022 à 2150,23 €/ha en 2023 soit de 36,75 €/T à 71,67 €/T. En 2023, l'électricité pourrait représenter près de 14 % du total des coûts de production contre 7,6 % en 2022.

Pommes- Poires : Le coût du stockage moyen pour 2023 (avec nouveaux contrats) des pommes et des poires passerait ainsi de 0,02€ à 0,1€ /kilogramme, soit +400%.

Contacts presse

Union Nationale des Producteurs de Pommes de Terre (UNPT) : Guillaume LIDON, Directeur, g.lidon@unpt.fr, 06.22.47.11.77

Légumes de France : Jacques ROUCHAUSSE, Président, 06.08.89.76.95, Justine TEXIER, chargée de mission environnement-énergie, j.texier@legumesdefrance.fr, 01.53.83.48.03

Fédération Nationale des Producteurs de Fruits (FNPF) : Stéphanie PRAT, Directrice, 06.75.17.54.75

Fédération Nationale des Producteurs de Plants de Pomme de Terre (FN3PT) : Bernard QUERE, Directeur, 01.44.69.42.60